

Présentation

Montréal en histoires

Projet Cité Mémoire

Montréal 

Service de la culture

8 octobre 2014

Genèse du projet

- Projet de « festival d'histoire » en gestation depuis le milieu des années 2000 chez les principaux intervenants du Vieux Montréal
- Montréal en histoires: OBNL enregistré depuis 2006
- Projet mentionné lors du Rendez-vous de 2007
- Préfaisabilité financée par les bailleurs de fonds publics en 2008-2009

Genèse du projet (suite)

- Pour Montréal en histoires, l'arrivée en 2009-10 de Michel Lemieux et Victor Pilon change la donne : le mot clé devient « immersion »; le « festival » devient un « événement immersif »
- A l'étape faisabilité, la présentation par Lemieux-Pilon des images de ce que serait Cité Mémoire suscite un grand intérêt chez les décideurs publics et les éventuels commanditaires

Quelques images

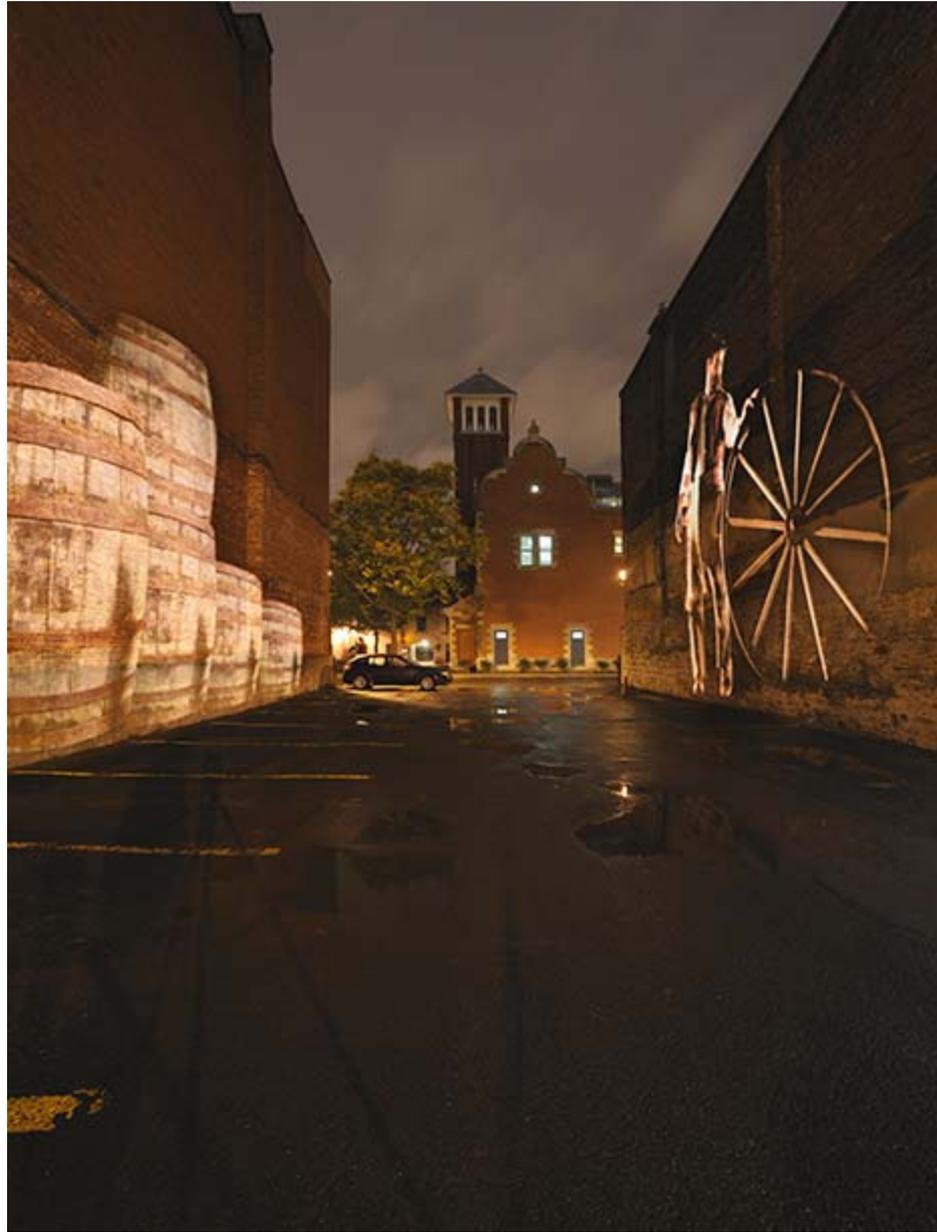


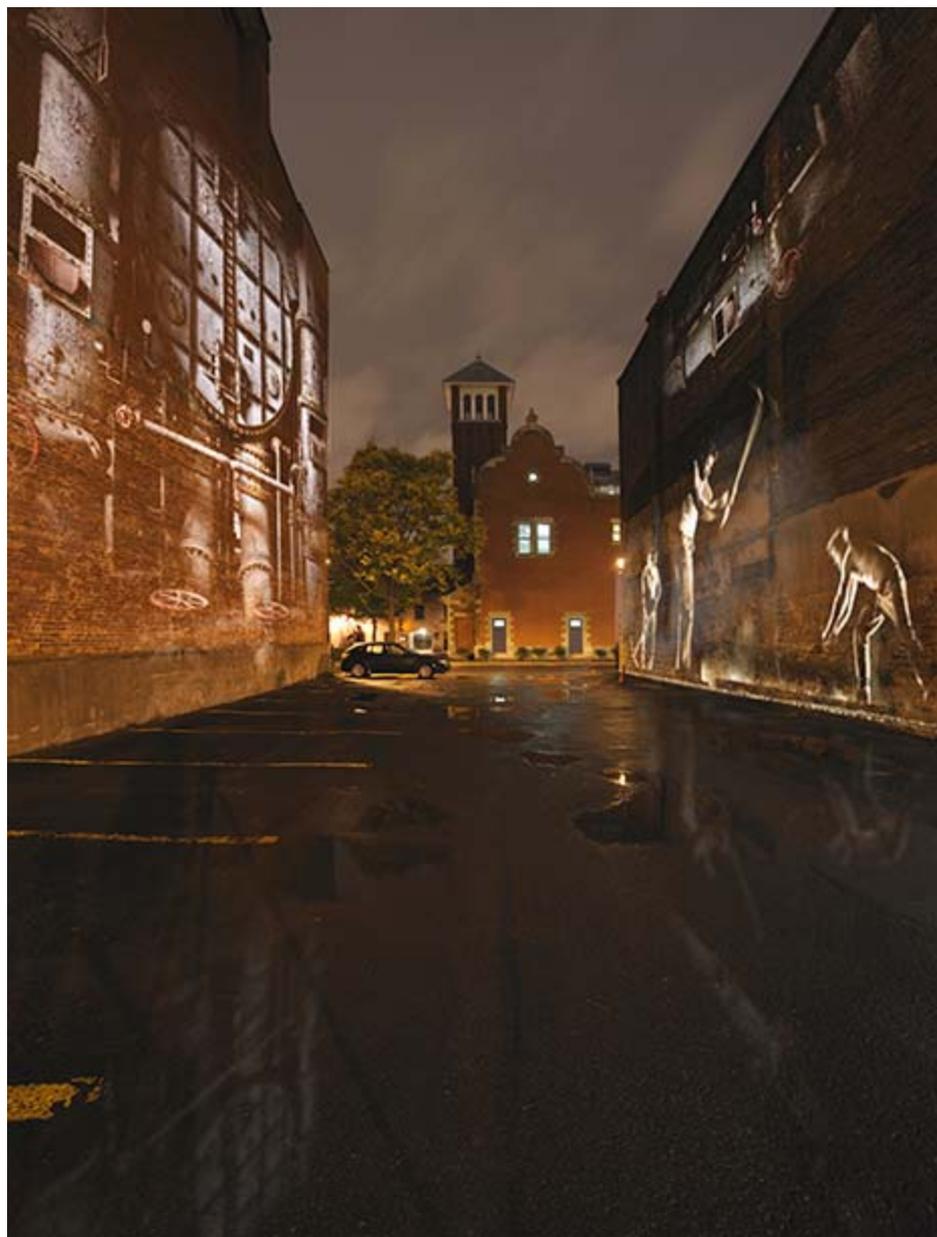














Description du projet

- A compter de mai 2016, présentation de Cité Mémoire, une œuvre médiatique composée de projections multimédias présentées sur des murs aveugles, arbres et sols et qui s'intégrera au parcours défini dans le Vieux Montréal et le Vieux Port. Ces projections seront regroupées en 25 tableaux.
- Ce projet aura été précédé, dès mai 2015, d'une application mobile donnant accès à de multiples informations et expériences, dont une quinzaine de réalités augmentées et une cinquantaine de points d'intérêt, dans le cadre d'un parcours au sein du quartier historique.
- Troisième composante: la mise en ligne d'une plateforme pédagogique sur l'histoire de Montréal qui sera accessible par le biais du site Internet dès 2015.

Commentaires

- L'application mobile disponible en mai 2015 nous permet de renouveler (et d'intégrer) la signalisation et l'information culturelles dans le Vieux Montréal, à la fois pour les attrait majeurs (hôtel de ville, château Ramezay, église Notre-Dame, Pointe-à-Callière, etc.) et pour l'information historique.
- Les projections multimédias (mai 2016) permettent aux visiteurs de vraiment s'imprégner de l'histoire de Montréal (au-delà des principaux monuments) et de découvrir au complet le Vieux Montréal et le Vieux Port (murs aveugles, arbres, etc.).
- La plateforme pédagogique a le potentiel de faire évoluer significativement l'enseignement de l'histoire (très fort intérêt du ministère de l'Éducation).

Objectifs généraux du projet

- Offrir aux Montréalais et aux visiteurs l'opportunité de découvrir la richesse de l'histoire de Montréal et de son actif culturel et patrimonial
- Proposer, en tant que pièce maîtresse, l'œuvre Cité Mémoire, qui est un nouveau concept d'animation historique et d'intervention urbaine qui appuiera le positionnement de Montréal comme ville d'avant-garde au niveau du multimédia (vitrine technologique du savoir-faire des artistes et des entreprises d'ici)
- Soutenir le développement du quartier historique
- Favoriser l'attractivité de Montréal et la rétention des visiteurs, particulièrement en soirée

Quelques chiffres

- 25 tableaux signés Michel-Marc Bouchard sous la direction artistique de Michel Lemieux et Victor Pilon
- 90 projecteurs vidéos installés en permanence
- 45 murs de projection
- 15 réalités augmentées
- 50 lieux d'intérêt historique
- 1 application mobile multiplateforme
- 5 volets de contenu éducatif

Quelques unes des 25 bulles

- **La foire aux fourrures du point de vue des castors - 1680**
- **Les intrigues du rat Kondiaronk – la Grande Paix - 1701**
- **Ce qu'a vu Catherine Blake – Incendie du Parlement - 1849**
- **Les funérailles de Joe Beef - 1889**
- **Les vues animées – 1905**
- **Le livre-jardin du frère Marie-Victorin – 1930-40**
- **Déménagement chez les Richard (hockey) – 1944**
- **De Angélique à Jackie Robinson – 1734 et 1946**

Carte intégrée

- Les 25 bulles
- Les 15 réalités augmentées
- Les 50 lieux d'intérêt

Enjeu du GDD 1140026002

- La Ville ayant donné son accord et fourni une contribution de 5 M\$ en 2013, l'enjeu est de permettre à la Ville de fournir une somme de 6 M\$ à même les soldes de l'Entente de développement culturel avec le MCC
- Aucun frais pour la Ville, car la somme est remboursée par le MCC

Autres images









MERCI